

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Décision du 22 novembre 2022 **portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial** **du secteur public » du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2231580S

La Cheffe du Contrôle général économique et financier,

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 modifié relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 modifié relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, modifié par l'arrêté du 3 février 2005, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2022 portant affectation de Madame Françoise TUCHMAN au Contrôle général économique et financier ;

Décide :

Article 1^{er}

Madame Françoise TUCHMAN, administratrice générale de l'Etat, est affectée à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} décembre 2022.

Mme Françoise TUCHMAN poursuit parallèlement la mission sur les achats dans les organismes publics, qui lui a été confiée le 14 juin 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 22 novembre 2022

La cheffe du Contrôle général économique et financier,
H. CROCQUEVIEILLE